

Le journal du matin vous apporte les premières nouvelles du jour, d'actualité et d'intérêt immédiat pour l'homme d'affaires, de profession, le commis et l'ouvrier.

The Canada

Livraison à domicile dans les droits de la ville et de la Pour irrégularité du service à MAIN 7697.

Salle de Lecture, Assemblée Législative, 11, rue St-Jacques, 13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-100

VOL. XVI — No 126

AVERSES LOCALES

MONTREAL, JEUDI, 29 AOUT 1918

MINIMUM, 52; MAXIMUM, 80.

PRIX: DEUX SOUS.

PLUS DE 40 VILLAGES SONT PRIS PAR LES TROUPES ALLIEES

Tel est le bilan de la journée d'hier de la grande offensive alliée qui se poursuit toujours malgré la résistance opiniâtre des troupes allemandes

LES FRANCAIS SE DIRIGENT SUR PERONNE

Un grand nombre de prisonniers allemands sont capturés. — Les Français sont à un mille de Noyon dont on attend la chute d'un moment à l'autre.

LA RIVE GAUCHE DE LA SOMME EST ATTEINTE

New-York, 28.—La "Presse Associée" publie ce soir le communiqué suivant :

Les Allemands qui font face aux troupes alliées entre Arras et Soissons, se trouvent partout dans le plus grand péril.

Dans chaque secteur du front de bataille, la ligne ennemie continue de fléchir devant les attaques alliées, en dépit de ses contre-offensives désespérées.

Près d'Arras, l'ancienne ligne Hindenburg est prise de flanc; depuis la Scarpe jusqu'à la Somme la ligne ennemie recule graduellement tandis qu'au sud de la Somme jusqu'à Soissons, le front ennemi a été littéralement enfoncé.

Les Allemands semblent être tombés dans deux pièges distincts, et il semble impossible qu'ils puissent s'en tirer sans de lourdes pertes, tant en prisonniers, qu'en canons et matériel de guerre.

Une vingtaine d'autres villages ont été capturés par les troupes françaises, anglaises et américaines.

Les Américains ont maintenant opéré deux liaisons avec les Français, au nord-ouest de Soissons. Les anciens saillants allemands dans les lignes alliées n'existent plus. Au contraire, les Alliés eux-mêmes ont opéré de grandes avances sur le territoire ennemi.

Le premier piège dans lequel est tombé l'ennemi, est le triangle qui est formé par la courbe subite de la Somme et qui a pour sommet Péronne, et pour bases nord et sud Curly et Fresnes.

Le triangle a un peu plus de trois milles de longueur sur six milles de largeur, et dans ce triangle les Allemands combattent adossés à la Somme, tant au nord qu'au sud.

L'ennemi fait une résistance acharnée afin de donner le temps à ses troupes de retraiter en sûreté au-delà de la rivière. Les Anglais combattent avec opiniâtreté et avec les Français qui sont un peu au sud de la rivière et les aident dans un mouvement d'encerclage, menaçant.

Les troupes françaises ont aussi tendu un piège à l'ennemi, Chaulnes est tombé entre leurs mains. Ils ont mis l'ennemi en fuite sur un front d'environ dix-neuf milles et pénétré ses lignes sur une profondeur d'environ sept milles.

Du nord de Chaulnes à Nesle, ils ont avancé jusqu'aux hauteurs situées sur la rive gauche de la Somme; au nord, ils ont atteint le canal du nord à différents endroits entre Nesles et la banlieue de Noyon, et la région entière située entre Nesles et Soissons forme maintenant un saillant considérable que les Français s'efforcent d'envelopper.

Les Américains combattent avec les Français au nord-est de Soissons dans l'effacement du secteur de Noyon, et la prise de flanc des positions de l'Aisne et du vieux Chemin des Dames. Les rapports officiels déclarent que les Américains et les Français combattent violemment autour de Juvigny et de Chavigny où ils ont pris quelque terrain. Les Américains ont résisté heureusement à plusieurs violentes attaques ennemies dans cette région.

Les Américains et les Allemands sont aux prises autour de Bazoches et de Fismette sur la Vesle. Les Allemands ont tenté de traverser la Vesle au sud de Bazoches mais furent cotenus par les Américains. De même une attaque ennemie contre Fismette fut repoussée. Le communiqué officiel affirme que les Américains ont subi de lourdes pertes et en perdu plus de 2500 prisonniers dans la bataille sur la Vesle.

LE PRINCE RUPPRECHT EST DEGOMME

(Dépêche de la Presse Associée)
Washington, 28. — Des dépêches reçues de la Suisse aujourd'hui mandent qu'on rapporte à Zurich qu'il s'effectue d'intéressants changements dans le personnel du haut commandement allemand. Le prince héritier Rupprecht de Bavière est retourné chez lui en congé pour quelques semaines mais on dit qu'il est fortement présumé que ce séjour sera prolongé. On donne à entendre que les intérêts de la dynastie bavaroise demandent que le prince ne soit pas laissé à la tête de l'armée, attendu que sa situation devient dangereuse au front.

LES COMMUNIQUES

(Câble de la Presse Associée)
DE PARIS
Paris, 28 — Le ministère de la guerre annonce ce soir que les troupes françaises ont fait une avance rapide aujourd'hui, couvrant plus de six milles à certains points et près quarante villages au sud de la Somme.

La rive gauche de la Somme a été atteinte entre Cizancourt et Nesle ainsi que la rive ouest du canal du nord, entre Nesle et Noyon.

Les troupes américaines ont repoussé de nombreuses contre-attaques allemandes dans la région de Juvigny et ont annulé les efforts tentés par l'ennemi pour traverser la Vesle au sud de Bazoches.

Le communiqué se lit comme suit : "L'ennemi a retraité avec précipitation sur un front d'environ trente kilomètres, sous la pression incessante de nos violentes attaques. Nous avons pris pied sur les hauteurs qui s'élevaient sur la rive gauche, à partir de Cizancourt jusqu'à la région à l'est de Nesle."

Plus au sud, nous avons atteint la rive ouest du canal Du Nord, sur presque toute son étendue, entre Nesle et Noyon. Au nord de l'Oise, nous avons occupé Suzoy, Pont L'Évêque, Vauchelles et Porquericourt. L'avance que nous avons faite aujourd'hui dépasse dix kilomètres à certains endroits. Quarante villages à peu près ont été repris depuis le matin. Nous avons saisi trois trains chargés de matériel de guerre et capturé nombre d'ennemis.

De vifs engagements ont eu lieu entre l'Oise et l'Aisne. Les Américains ont repoussé avec vaillance plusieurs contre-attaques lancées dans la région de Juvigny. Les unités américaines ont également brisé de formidables attaques ennemies tentées en vue de traverser la Vesle au sud de Bazoches et à Fismette.

LES ESTIMES DE LA RECOLTE DE BLE

(Dépêche de la Presse Associée)
Ottawa, 28. — Le Dr Magill, secrétaire de la bourse aux grains de Winnipeg, présentement à Ottawa, a déclaré que les estimés annuels de la bourse aux grains pour les récoltes de cette année ne seront pas publiés avant la mi-septembre.

UN DELAI POUR LES INSOUIS

(Dépêche de la Presse Associée)
Québec, 28.—Le maire de Québec, M. H. E. Lavigne, M.P., a envoyé à Sir Robert Borden, un télégramme, lui demandant d'accorder un délai plus long à ceux qui ont négligé de se soumettre à la loi du Service Militaire. La dépêche du maire Lavigne au premier ministre se lit comme suit :

Québec, le 28 août, 1918, Sir R. L. Borden, Premier ministre, Ottawa. Un grand nombre de ceux qui, par tout le pays ont négligé de se rapporter conformément à la loi du Service Militaire, ont profité de l'amnistie accordée par le gouvernement pour le faire. Je ne doute pas que leur exemple sera suivi par le petit nombre de ceux qui n'ont pas encore obéi à la loi, si on leur en donne l'opportunité. Je suggérerais qu'un délai plus long soit accordé.

LES PAYSANS RUSSES FONT UN ACCUEIL CHALEUREUX AUX ALLIES

LES VILLAGEOIS VONT A LA RENCONTRE DES TROUPES ET LEUR OFFRENT LA PLUS CORDIALE BIENVENUE. — LES BOLSHÉVIKI PERDENT LE CONTROLE DE PLUSIEURS VILLAGES.

(Câble de la Presse Associée)
Archangel, Russie, 27 — Par suite de la reddition volontaire de la ville de Shenkursk, bâtie sur la rivière Waza au sud d'Archangel, aux représentants du nouveau gouvernement, toutes les villes régies par le gouvernement d'Archangel ont été soustraites au contrôle des Bolshéviki.

La réception qui fut faite aux troupes alliées dans l'un des plus importants villages de la province revêtit un caractère on ne peut plus typique. Les résidents les plus âgés du village vinrent au devant des troupes, vêtus du costume des paysans et portant un plateau dans lequel on avait mis du pain et du sel, ce qui symbolise la bienvenue. Les paysans mirent leurs plus belles maisons à la disposition des soldats et les accueillirent comme les sauveurs de la Russie. Cet accueil chaleureux est d'autant plus significatif que les mêmes villages avaient antérieurement fermé la route aux Bolshéviki en retraite.

GRATITUDE DES TCHECO-SLOVAQUES

(Dépêche de la Presse Associée)
Washington, 28 — Un câblogramme reçu de l'armée des Tchéco-Slovaques sur le Volga, dit comment ces derniers apprécient l'aide que leur ont donnée le prof. T. Masaryk, les membres du conseil national tchéco-slovaque et le gouvernement anglais, lequel a reconnu la nation tchéco-slovaque. Le câblogramme qui porte la signature de quatre commandants de l'armée se lit comme suit :

"Au nom de l'armée tchéco-slovaque qui, par l'activité qu'elle déploie sur le front immense s'étendant du Volga au Pacifique, contribue à la lutte commune contre la coalition austro-allemande, nous vous prions de transmettre au gouvernement de la Grande-Bretagne nos sincères remerciements pour la déclaration qu'il a faite à notre sujet.

"Nous tenons également, chers frères, à vous exprimer la profonde reconnaissance de l'armée tchéco-slovaque pour le beau travail que vous avez accompli avec un succès marqué et pour les nobles efforts que vous avez faits en vue de nous obtenir l'indépendance. Inutile de vous assurer que l'armée tchéco-slovaque qui opère en Russie continuera de combattre sous votre direction et ne cessera que le jour où une victoire complète aura été remportée."

Washington, 28 — Des nouvelles arrivées de Vladivostok aujourd'hui disent que le général Horvath, chef anti-bolshéviste, a échoué dans sa tentative d'établir une dictature en Sibirie. Les représentants des Puissances Alliées à Vladivostok, sont intervenus pour maintenir l'autorité du nouveau gouvernement.

LE MORAL DU PEUPLE ALLEMAND EST A LA BAISSÉ

(Câble de la Presse Associée)
Londres, 28 — Par le service radiographique anglais : Depuis que les Alliés de l'Entente ont enlevé l'initiative au général Ludendorff sur le front occidental le moral du peuple allemand est tellement baissé qu'il a été nécessaire de stimuler son ardeur d'une façon presque continue. A plusieurs reprises, on a exhorté les paysans et les citoyens à être "fermes de cœur" et à se comporter comme des "hommes".

De nombreuses paniques ont été évitées avec peine et le général von Stein, ministre de la guerre prussien, a dû remplir jusqu'à trois colonnes des journaux de Berlin de reproches à l'adresse de ceux qui accéderaient et répandaient des rumeurs de désastre fantaisistes. Il appert qu'on a librement répété entre autres choses, que l'Allemagne a eu 150,000 hommes de faits prisonniers au cours des récents combats et que les troupes allemandes ont été trahies.

Le général von Stein donne la France en exemple au peuple allemand et dit : "Tout Français croit à la victoire finale avec une fermeté qu'on ne peut s'empêcher d'admirer."

LES CANADIENS PROGRESSENT JUSQU'A BOIVY-NOTRE-DAME

NOS TROUPES PRENNENT LE BOIS SART D'ASSAUT ET S'EMPARANT DE CERISY. — LES ECOSSAIS SE SIGNALENT A FONTAINE-LES-CROISELLES.

(Câble de la Presse Associée)
Avec l'armée canadienne en France 28. — (Par J. F. B. Levasay, correspondant de la Presse Canadienne).

Les armées canadiennes sont à livrer bataille sur les fronts nord et sud de la Scarpe, c'est-à-dire de Gavrelle à Croisilles, mais coopèrent avec la division anglaise. Cette division s'est signalée sur la Scarpe et c'est grâce à elle si Gavrelle a été capturée aujourd'hui.

Cet après-midi, les régiments canadiens ont défendu la ligne au sud de la Scarpe juste à l'ouest de Pelves et au sud-est sont passés par les forêts de Jigsaw et Sart, dans la direction de Cerisy et Fontaine-les-Croisilles. Ici la ligne d'attaque se compose de régiments écossais qui s'avancent aux environs de Croisilles. Le bois de Jigsaw est très difficile à atteindre car le terrain est accidenté et il est défendu par plusieurs de canons et beaucoup de fils barbelés.

Hier soir, une de nos divisions a été temporairement forcée de reculer, mais par chance, l'ennemi en attaquant a subi de terribles pertes.

Une attaque contre le bos avait été projetée et on avait choisi pour l'exécuter le moment où les Allemands étaient censés livrer une contre-attaque. A 7 heures précises nos aviateurs devaient survoler la forêt tandis que nos artilleurs la soumettraient à un violent bombardement.

Les Allemands ont massé des troupes considérables dans cette région en préparation de leur attaque. A cette fin, la 35ème division allemande vint d'arriver à bord d'un train. Nous dirigeâmes sur cette division un feu roulant dès qu'elle déboucha du bois.

Peu de temps avant cet engagement chaque bataillon de la 214ème division ennemie à l'exception d'un seul, tenta une attaque contre nous, mais sans succès.

Cependant, plus tard dans la soirée, leurs troupes défilèrent comme des bragues, de Jigsaw et de Bois de Sart, mais comme toujours, ces efforts furent annulés par notre infanterie invincible, appuyée sur chaque flanc par le feu incessant de nos mitrailleuses.

Ce matin, nous avons pris d'assaut le bois Sart et poussé de l'avant jusqu'à Boivy-Notre-Dame.

Plus au sud, nos troupes ont enlevé Cerisy à l'ennemi, rendant possible une avance le long de la route de Cambrai et préparant la prise de Vis-en-Artois. Entretiens, les Ecossais firent avec succès l'assaut de Fontaine-Les-Croisilles, située encore plus au sud. Il est probable que l'ennemi s'attaquera violemment à notre centre le long de la route Cambrai-Artois. Nous avons des raisons de croire qu'il a reçu l'ordre de conserver



GARÇONS ET FILLETTES ONT BESOIN DE SNAP

Pas de frottage, pas de peau rude quand vous lavez les mains et les genoux de vos enfants avec Snap.

En vente partout.

LES FRANCAIS S'EMPARANT DE PONT-L'ÉVÊQUE

LES TROUPES FRANÇAISES PROGRESSENT JUSQU'A UN MILLE DE NOYON. — LA LIGNE FRANÇAISE ACTUELLE.

(Câble de la Presse Associée)
Paris, 28 — On a annoncé ici cet après-midi que les troupes du général Mangin ont commencé aujourd'hui à traverser la rivière Ailette.

Les troupes françaises ont réoccupé Renaud, situé à deux milles au sud-ouest de Noyon, d'après le "Temps." Ce journal prétend que les Français s'approchent de Noyon ville qui est probablement en leur possession.

La retraite des Allemands, organisée par le général von Holhu durant la quinzaine écoulée, se fera probablement en deux stades, croit-on, ici. La première halte se produira vraisemblablement derrière la Somme et le canal Crozet et la seconde se fera là où se trouvait la ligne le 21 mars, d'où l'ennemi lança sa grande offensive.

Londres, 28 — Les troupes françaises ont pris Pont-L'Évêque, sur la rive nord de l'Oise et environ un mille de Noyon, ainsi que Chavigny, située à trois milles au nord de Soissons, d'après des rapports qui sont parvenus ici cet après-midi. On dit que les Français sont dans la banlieue de Juvigny, petite ville au nord-est de Chavigny.

La ligne française dans la région de la Somme part de Marchepot et passe par les places suivantes : Licourt, Potte, Mesnil-le-Petit, l'ouest de Nesle, Solente, l'ouest d'Avricourt, Dives, Divette, l'ouest de Bois-de-la-Reserve, Dive-la-France et Passel.

Les Français ont fait une avance de six milles et mis les Allemands en mauvaise posture autour de Noyon. Aux dernières nouvelles, la ligne constituée le long du front s'étendant de la région d'Arras jusqu'en déca de la Somme comprenait les places suivantes : Areluis, Gavrelles, Rouos, Bois du Sart, Boiry-Notre-Dame, Remy, Haucourt, Croisilles, Baugnate, l'ouest de Bapaume, Thillois, Flers, l'ouest de Delville, le bois de Trônes, l'est de Maricourt, l'ouest de Dompierre, Fay, Soyecourt, Ablaincourt et Marchepot.

NOUVEAU CONCOURS LITTÉRAIRE DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

Notre société nationale annonce un nouveau concours. — Distribution de \$110 en prix.

Le dernier numéro du "Petit Canadien" annonce l'ouverture du quatrième concours littéraire de la société Saint-Jean-Baptiste. Celle-ci demande, cette fois-ci, un conte vraiment canadien. Il s'agit de raconter pour les nôtres, dit M. Emile Miller, dans le "Petit Canadien", avec des yeux, un cœur et une âme de chez nous.

Une somme de \$110 sera partagée entre les auteurs des cinq meilleurs travaux.

Les concurrents devront suivre les instructions suivantes : Les manuscrits devront être en prose;

Ne pas dépasser 2,500 mots; Etre écrits sur un seul côté du papier;

Parvenir au secrétariat de la Société Saint-Jean-Baptiste (Monument National, à Montréal), avant le 30 novembre 1918;

Etre signés d'un pseudonyme seulement;

Tout manuscrit soumis au concours devient la propriété absolue de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Nous donnerons plus tard de plus amples détails sur ce concours.

RESISTANCE ARMÉE AU MANITOBA

(Dépêche de la Presse Associée)
Winnipeg, 28 — Les réfractaires à la loi militaire du district de Whitemouth ont opposé une résistance ar-

Lisez Le Canada

qui publie tous les matins les dernières nouvelles survenues dans la soirée et durant la nuit.

Vous pouvez vous procurer Le Canada dans tous les dépôts de journaux de la banlieue et sur la rue. Il est aussi livré à domicile la bonne heure le matin.

Pour livraison à domicile, téléphones au gérant

Département de circulation, Main 3055.

Le véritable athlète doit faire de tous les sports et n'être champion dans aucun. H. HAUGER.

CHRONIQUE DES SPORTS

UNE aristocratie de mal bâtis est funeste à la qualité du recrutement. A. SURIER.

QUI VAINCRA, DIMANCHE? LACHINE OU METROPOLE?

Cette rencontre promet d'éclipser toutes les parties de la saison. — On anticipe une foule-record.

ROYAL-CANADIEN vs. CANADA

L'annonce de la rencontre, dimanche prochain, au National, du Lachine et du Métropole a éclaté comme une bombe au sein des milieux sportifs locaux. Cette sensationnelle rencontre, qui attendait avec la plus fébrile impatience depuis des semaines, a été avancée par l'exécutif de la Ligue Indépendante d'un dimanche, et c'est le 1er septembre que les deux puissants clubs s'engageront pour la première place, se rencontreront sur le pelouse de Maisonneuve. Le programme de la séance de dimanche prochain sera le suivant :

- 1.45 — Canada vs. Royal-Canadien. 3.45 — Lachine vs. Métropole.

Chose curieuse, si le Lachine et le Métropole sont sur un pied d'égalité pour la première place, le Canada et le Royal-Canadien le sont pour la troisième position, de sorte qu'on peut qualifier le double-header de dimanche prochain de décisif. Son importance n'échappe à personne, puisque le championnat peut dépendre des résultats de ces parties. Après les victoires mémorables du Canada et du Royal-Canadien sur les leaders, dimanche dernier, on se demande si la lutte ne va pas se faire égale maintenant entre les quatre équipes du circuit. Il ne fait aucun doute que le Canada et le Royal-Canadien se sont puissamment fortifiés et qu'ils sont maintenant de taille à lutter avec leurs adversaires.

EST: 7661 ET 7662

Les quartiers-généraux de la campagne de recrutement de l'A. A. d'A. Nationale ont été installés à la Chambre 30 de l'Edifice Dandurand, coin des rues St-Catherine et St-Denis, où tous pourront obtenir des renseignements. Tél. Est 7661 et 7662.

LES PROMOTEURS N'ONT PAS REÇU DEVANT LES SACRIFICES

Les courses de trois jours, samedi, dimanche et lundi, au parc de Maisonneuve, sont la plus grosse entreprise encore tentée à Montréal. Un peu plus de deux jours nous séparent de l'inauguration du grand meeting de courses d'automobiles, de motocyclettes et de bicyclettes, qui sera offert au parc de Maisonneuve, samedi, dimanche et lundi. Jamais, le cyclisme ne s'est affirmé aussi vivant à Montréal qu'au cours de ces trois jours. Il faut louer l'Association des marchands de bicyclettes et de motocyclettes de Montréal d'avoir pris l'initiative d'un pareil mouvement. C'est la première fois dans les annales du cyclisme que tant d'épreuves seront disputées sur la même piste, et que des concurrents aussi qualifiés seront présentés au public. Les promoteurs sont des gens sérieux, qui ne reculent pas devant les sacrifices pécuniaires et ils ont assumé des risques qui feraient peur à bien des sportsmen.

TOURNOI DE L'UNION DES EMPLOYES DU TRAMWAY

Le premier tournoi annuel des Employés du Tramway, aura lieu au terrain du National, lundi prochain, jour de la Fête du Travail. Un superbe programme a été élaboré pour la circonstance, et en voici, après révision, les grandes lignes : Course de 100 verges pour employés, ouverte. Saut en longueur, pour employés. Lancement du poids de 16 livres, pour employés. Course de 220 verges pour employés, en uniforme complet. Course de 100 verges pour hommes

FETE DU TRAVAIL DES ENFANTS

LES ENFANTS AURONT CETTE ANNEE LEUR FETE DU TRAVAIL. Comme leurs aînés les enfants fêteront la Fête du Travail lundi prochain. Ce sera une grande célébration où tous les enfants qui fréquentent les Terrains de Jeux seront conviés. Un vaste programme de tous les jeux, tous les amusements, tous les sports et tous les exercices connus sur les terrains de jeux seront exhibés au public. La Société d'Education Physique, qui fait une spécialité d'aider au développement physique et moral de la jeunesse, paiera les dépenses de cette fête. Il y aura des prix riches et nombreux distribués aux enfants. La fête sera sous les auspices de l'ex-échevin Weldon, Président de la Société de Culture Physique et de l'échevin Rubinstein, trésorier de cette même société. Le service de santé qui a pour directeur le Dr Boucher, entreprendra l'organisation de cette fête, par l'entremise de la division des Terrains de Jeux. La fête aura lieu au Parc Fletcher lundi le 2 septembre prochain, jour de la Fête du Travail, à 3 heures p.m.

LA BOXE

Kid Henry, de Newark, se rencontrera avec Eddie O'Keefe, de Philadelphia, dans un combat de 8 rounds, le 2 septembre, au Club Lotus, à Perth Amboy, N. J. D'après les déclarations de Jack Dempsey, un tiers des recettes de sa bataille avec "Jess" Willard, le 28 septembre ira au Fonds américain de la Croix-Rouge. Joe Bonds se battra avec Jamaica Kid à Syracuse, N. Y., le 16 septembre. Bonds est maintenant au service de la marine américaine et se présente champion des marins de l'Océan Pacifique.

LES LIGUES MAJEURES

LIGUE NATIONALE A Chicago : Première partie Cincinnati... 5 11 2 Chicago... 7 11 2 Batteries: Luque et Archer; Vaughn et Kilfiter.

Deuxième partie Cincinnati... 9 15 0 Chicago... 8 8 3 Batteries: Mitchell et Wingo; Martin et O'Farrell.

LIGUE AMERICAINE A Boston : Première partie Cincinnati... 3 1 0 Chicago... 8 1 1 Batteries: Daus et Spencer; S. Jones et Agnew.

LIGUE INTERNATIONALE A Buffalo : Première partie Newark... 4 4 1 Buffalo... 4 6 1 Batteries: Ogden et Madden; Thomas et Bengough.

VICTOIRE DU CLUB "LE NORD"

Dimanche dernier, "Le Nord", ex-Christophe-Colomb, a remporté une éclatante victoire sur le Régat de Maisonneuve, le battant par un score décisif de dix à deux. Le Tricolore, qui avait promis de venir jouer, brilla par son absence, ce qui denota sa bonne organisation. Alors le régat Légaré arrangea une partie avec le Régat. Le capitaine Allard se distingua au champ et le receveur C. Durand frappa un superbe coup bou pour trois buts.

LE MEETING DE SARATOGA

Saratoga, 28. — La principale épreuve de jeudi sera le "Amsterdam Handicap". Les favoris paraissent être les suivants : Voici la liste des entrées : 1ERE COURSE, 2 ans, à réclamer, 5 furlongs. — 195; Pilonet 101; His Sister 105; Ambassador III, imp. 108; Tag 103; Reita B. 105; Duchess 104; 112.

NOUVEAU JOUEUR POUR LE CLUB ATHLETIQUE

Billy Innes aura un excellent catcher pour dimanche prochain. — Le lanceur Guillaume pourra de la sorte donner la mesure de sa force.

Les exploits accomplis dimanche dernier au terrain des Shamrocks, lors des parties de baseball de la Ligue de la Cité, ont fait ouvrir les yeux aux amateurs qui ont été unanimes à déclarer que quelques-uns des joueurs sont du calibre des grands ligues. Il est certain que le public qui retournera, dimanche, au Mile End verra d'autres exploits et d'autres beaux coups.

Le programme est le suivant : 1.30.—Indiens vs Stars. 3.30.—Athlétique vs Crescent. Billy Innes nous a annoncé, hier, que son catcher Cardinal, qui était parti pour l'Ouest au commencement de la saison, est de retour à Montréal, et qu'il s'alignera dimanche avec l'Athlétique contre le Crescent. Avec un bon receveur, le lanceur Guillaume pourra être beaucoup plus efficace. Il est certain que ce qui manquait à Guillaume était le support voulu. Avec Cardinal pour recevoir ses balles, il pourra donner la mesure

DANS LE GRAND CIRCUIT

Readville, Mass., 28.—Grand Circuit. Free for All. Classe trot, bourse \$1,000. Miss Bertha Dillon Serrill... 1 1 1 Mabel Trask... 2 2 2 Temps: 2:05; 2:04 1/2; 2:03 1/2. Classe 210, trot, The Massachusetts, bourse \$5,000. Chleott, Murphy... 1 1 1 Lotta Watts, Valentine... 1 1 1

THEATRES

THEATRE NATIONAL FRANCAIS Nous avons constaté dans notre numéro de mardi le grand succès remporté au Théâtre National pour le mélodrame de M. E. Morel "Fille Martyre".

MORT DE DEUX ACTEURS Deux excellents acteurs français sont morts le même jour : Albert Lambert père et Claude Garry; le premier âgé de 71 ans, le second ayant de peu dépassé la quarantaine.

PARC SOHMER Aujourd'hui, en matinée, le Théâtre Orpheum qui vient d'ouvrir si brillamment sa saison avec "Coeur de Monnaie", change de spectacle et nous donne "La Griffe", la puissante comédie dramatique de M. Henri Bernstein, qui tiendra l'affiche tout le reste de la semaine.

LA GRIFFE AU THEATRE ORPHEUM Aujourd'hui, en matinée, le Théâtre Orpheum qui vient d'ouvrir si brillamment sa saison avec "Coeur de Monnaie", change de spectacle et nous donne "La Griffe", la puissante comédie dramatique de M. Henri Bernstein, qui tiendra l'affiche tout le reste de la semaine.

PARC DOMINION

Le parc Dominion n'a rien perdu de sa popularité parmi les personnes qui recherchent le plaisir, vu que de considérables foules visitent chaque soir le théâtre.

AMUSEMENTS

THEATRE NATIONAL Dir. Paul Caseneuve. Cette semaine "FILLE MARTYRE" (La Maigrotte).

HIS MAJESTY'S MATINEE SAMEDI Prix: 25 cts à \$1.50. Grand spectacle musical de Henry EVERYWOMAN

ORPHEUM A-JOURD'HUI Troupe EDGAR BEGMAN LA GRIFFE Comédie en 4 actes d'H. Bernstein

PARC SOHMER Cette semaine, (dernière semaine de la saison) Rosaire Trio, Eddie Montrose, Philard Trio.

GAYETY — BURLESQUE CETTE SEMAINE FOLLIES OF THE DAY dans une revue musicale en deux actes

AVIS Toute personne ayant l'intention de se marier, ainsi que toute personne mariée devant se procurer son livre donnant des renseignements sur l'état du mariage.

AMUSEMENTS

LOEW'S WM. FARNUM — dans — "TRUE BLUE"

"Her Blighted Love"—Comédie dans une comédie décapitante. Autres numéros excellents. Continuement de 1 à 11 heures.

PARC DOMINION Ouvert tous les jours de 1 à 11 p.m. Plusieurs nouvelles attractions. COURSE VICTOIRE C'EST MERVEILLEUX.

PRINCESS "For Pity's Sake", "Fidel" Katayama, Keller Mack

ATTENTION PROFESSEUR FORTIER Tous ceux qui désirent apprendre l'hypnotisme, le magnétisme et la clairvoyance enseignés par un professeur de vingt-huit ans d'expérience.

LE TABAC Rosequesnel

Le Meilleur Tabac Canadien Naturel sur le marché. Il possède de l'arôme caractéristique du pur Quercel et la saveur douce des autres variétés de tabacs canadiens de choix. Le Gros Paquet à 10 cts. Contient deux fois la quantité du paquet à 5 cts. et vous donnera plus de satisfaction, car son plus gros volume nous permet de presser le tabac plus complètement, lui conservant toute sa fraîcheur et tout son arôme délicat.

Le Gros Paquet à 10 cts

Le Meilleur Tabac Canadien Naturel sur le marché. Il possède de l'arôme caractéristique du pur Quercel et la saveur douce des autres variétés de tabacs canadiens de choix.

LOEW Charley Wood, Harry Young et Evelyn Phillips, trois des plus célèbres artistes du vaudeville, constituent l'un des grands numéros de vaudeville du programme de la semaine prochaine au théâtre Loew.

PARC SOHMER Il y avait une foule fort considérable, hier soir, à l'avant-dernière soirée de gala de la saison, car à partir du 1er septembre, il n'y aura plus de représentations que le dimanche après-midi.

PRINCESS Le gerant Wright a élaboré un programme exceptionnel pour la fête du Travail au Princess la semaine prochaine. Ce programme, qui tiendra l'affiche toute la semaine prochaine, comprendra, entre autres actes, la quintette impériale de Mme Doré, Thomas Swift and Co., Yates et Reed, Chas. Conway et Sallie Fields, Kherman, Claude N. Rod et Estelle France, Jane Courthoep et sa compagnie, et deux autres numéros qui ne le céderont en rien à ceux-ci.

EL Y A CINQUANTE ANS

De la Minerve du 10 mars 1868.

CHRONIQUE D'OTTAWA.

Carle Tom.

Les gens ont bien tort de faire connaître leurs petits projets au bon public, quinze jours d'avance.

Les gazettes répètent toute une semaine que M. Coucou escaladera tel jour l'estrade d'une société d'admiration mutuelle, pour s'abandonner aux joies naïves d'une brillante improvisation; le jour arrive, les dévouées s'entourent au pied des planches, et Coucou qui a mangé sa soupe froide et son bifteck trop cuit, est maussade, hargneux, bête et ne peut s'abandonner, du tout quel qu'effort qu'il fasse. Il enfle une demi-douzaine de banalités sorties des souches les plus communes, et cela fait il pirouette sur lui-même, suant à grosses gouttes le désespoir de son âme, et dégringole dans la coulisse envoyant à tous les diables gazettes, sociétés d'admiration mutuelle et joies naïves d'une brillante improvisation. Au théâtre on dirait que Coucou a fait four; dans les journaux, mieux civilisés et plus humains on se contente d'insinuer entre deux colonnes que l'émotion lui a coupé la parole, au moment où il allait s'élever à des hauteurs extraordinaires; dans les cercles intimes, on ne lui sacre point son fait, et on proclame qu'il a donné le jour à un fiasco.

Un fiasco! Savez-vous bien ce que c'est, lecteurs qu'entendez? Le dictionnaire vous dira que c'est une mesure de capacité pour les liquides, employés dans quelques parties de l'Italie. C'est très intéressant pour les épiciers, mais trop roccoco pour les nourrissons des musées qui respirent sur le calendrier des abonnés la "Minerve". Essayons de bien faire comprendre par un nouvel exemple ce qu'est un fiasco dans la langue usuelle des hommes d'affaires.

Il y a quelques temps, les nommés Jupiter Olympien, Vénus Astarté et Phébé dite la lune, envoyèrent une annonce aux journaux du Canada, pour informer les amateurs de spectacles, qu'ils donneraient une séance attrayante dans la grande salle du firmament, la nuit du 25 février dernier, en l'honneur de la rentrée de M. Fabre, notre spirituel confrère, à la "Minerve".

La chose promettait; on s'attendait à des émotions, à du bruit même. Tout le monde voulait voir quel succès aurait l'ombre de ce trio de collaborateurs magnifiques.

Eh bien! la nuit du 25 arriva, et Phébé dite la lune, Vénus Astarté et Jupiter Olympien durent se faire excuser, sous le prétexte qu'ils n'étaient pas tout à fait préparés. Les tonnerres et les foudres, les secousses et les tremblements qu'ils attendaient par l'express n'étaient pas plus entrés en gare que les fromages raffinés de M. Papillon.

L'excuse était bonne, je ne le conteste pas. Je sais bien qu'il est impossible de causer de grandes émotions au sol de l'Amérique Britannique du Nord, avec les alouettes chimiques et les pétarés qu'on se procure à toute heure du jour dans les divers étalages du haut commerce.

Mais pourquoi ces trois collaborateurs des deux sexes avaient-ils convié le public à leur fête, s'ils n'étaient pas sûrs de pouvoir la donner?

Les enthousiastes de Vénus Astarté, la claque de Phébé dite la lune, et les mouchards du grand Jupiter Olympien, vont crier bien haut que personne ne pouvait prévoir que le mois de février, date de 29 jours, cette année, par une faveur toute spéciale se conduirait aussi mal qu'il l'a fait. Concedo, mais au moins n'est-ce pas une vraie fiasco qu'il y a de graves inconvénients à afficher un spectacle longtempis avant que les matériaux soient prêts pour l'exécution. Voyez-vous le public qui a pris ses billets de loges et de parterres, et passé son habit des dimanches pour aller entendre les acteurs, n'aime pas à retourner bredouille, sur l'apparence que Vénus Astarté a le rhume, que Phébé dite la lune a ses nerfs, vu que les foudres de Jupiter Olympien n'ont pas encore été complètement raccommodés. Vénus, Jupiter et Phébé ont donc fait fiasco, et le premier tribu de ménestrels qui va nous tomber des nues étoilées de la république, vont les faire oublier à tout jamais. Ses beaux jours du firmament sont passés. La vogue est ailleurs.

Lorsqu'il s'agit d'un personnage politique, je ne vois pas de mal à ce que les gazettes nous tiennent au courant de tous ses petits rêves de bonheur, et de tous ses petits plans d'avenir. Cela fournit un grave sujet d'entretien au déjeuner de famille. Vous imaginez un peu la scène.

Monsieur qui lit le journal: Tiens, Catherine, tu ne sais pas, chose dont nous venir par le prochain convoi du Grand Tronc. Il a dû quitter ses lazzaris hier à 7 heures p.m.

Catherine—Chose, celui qui a un grand nez, là! Eh bien! qu'est-ce que cela me fait. Si c'est pour m'apprendre de ces nouvelles que tu passes six semaines à M. Botton, tu ferais bien mieux de m'acheter cette mante de velours que j'attends depuis si longtemps... Si ce n'est pas une honte de me voir étriquée comme je le suis au milieu de mes voisines!...

Monsieur agacé.—Mais il me semble que ta toilette ne laisse paraître pas beaucoup à désirer. J'ai payé encore hier un compte de dix louis, chez M'Gee et Russell. Je te retire que tu auras ton velours si nous avons le bonus; sinon, non, comme disait un homme de bien.

Catherine—Oui, eh bien! comptes sur ton bonus! Avec ça que les ministres qui sustentent le télégraphe pour faire parler d'eux autres, s'occupent bien des pauvres employés.

Monsieur, tremblant.—Malheureusement, si on n'entendait, je serais fiancé à la porte.—Nom d'un petit bonhomme, si mon voisin qui me jalouse parce que je gagne plus que lui, avait été à ma fenêtre, j'étais compromis. Apprends, Catherine, que les ministres sont la Providence de l'employé, et tais-toi.

Le lendemain.

Monsieur, qui lit encore son journal.

"IL EST IMPOSSIBLE QUE LA LEGISLATURE NOUS TROMPE"

Tel est l'aveu que fait hier soir M. Montmarquette, dans une assemblée de protestation contre la hausse du tarif du tramway, tenue à Notre-Dame des Victoires.

Plusieurs orateurs s'étaient rendus hier soir non pas au parc Terminus mais dans la paroisse de Notre-Dame des Victoires pour discuter la question relative à la hausse du tarif du tramway que la compagnie va la situation actuelle, voudrait établir. L'assemblée eut lieu dans la salle du couvent de l'endroit. MM. Louis Montmarquette, J. M. Savignac, N.P. Victor Lévesque et l'échevin Larivière, tour à tour, se sont levés et ont protesté avec indignation contre cette mesure. Tous se sont prononcés en faveur de l'ancienne administration antérieure à 1910; ils ont critiqué l'oeuvre de la Législature, malmené les échevins actuels et plusieurs députés. Le maire Martin lui-même ne fut pas épargné. Il n'aurait été jusqu'ici qu'un homme qui essaye de tromper le peuple dans la question en lui recommandant de placer sa confiance dans le gouvernement Gouin.

M. Montmarquette, selon la coutume, fut le premier à adresser la parole. Un des points importants de son discours fut celui-ci: La Législature nous trompe-t-elle dans l'affaire du tramway? Je ne le crois pas, dit-il; il est impossible que des hommes que nous avons toujours crus honnêtes, que nous considérons tous les jours et que nous regardons comme des amis véritables puissent nous tromper en la matière. Non cela n'est pas possible.

Cela serait dû plutôt aux grandes institutions financières. M. Montmarquette est certain que quand les protestataires auront fait connaître leur position exacte à la Législature, tous les députés, même ceux du bas de la province, se feront un devoir de faire droit à leur demande, car, dit-il, ils en reconnaissent le bien-fondé.

Dans cette question la politique doit être mise de côté. Les libéraux comme les conservateurs sont tous dans la même position.

A cette partie de son discours, l'orateur se lança dans une charge furibonde contre les journaux.

Plusieurs critiques à l'adresse de la Législature furent ensuite faites par l'orateur. Les administrateurs de la ville eux-mêmes n'en furent pas exempts. Ils ont envoyé des experts dans les autres villes pour étudier leur situation, et cela a-t-il servi? A rien. Les contrôleurs allaient à l'étranger pour acquérir de l'expérience et quand ils revenaient, ils n'avaient pas le droit de parler.

M. Montmarquette fit remarquer qu'il avait lancé un défi à la compagnie du tramway. Il lui avait demandé de laisser vérifier ses livres par des vérificateurs spéciaux.

"Si les comptes sont corrects, dit-il, je suis prêt à abandonner la lutte. Mais non, depuis un mois que mon défi est lancé, la compagnie n'a pas encore daigné me répondre.

CONVENTION
(Suite de la dernière page)

tractés antérieurement, avant la passation de la présente loi et conformément à des règlements spéciaux octroyés par la législature à la ville d'Outremont.

Concernant l'inspection et la vérification des livres, la forme des obligations et leur enregistrement, M. Oscar Morin déclara que le gouvernement n'avait pas encore décidé à quoi il en viendrait.

L'article 168 sur la tenue des comptes permit à M. Morin de déclarer qu'il était de l'intention du gouvernement d'adopter un système de comptabilité uniforme. Sur ce, le maire le Farnham demanda qu'au lieu de prendre une décision à cet égard, le gouvernement consulta les municipalités.

Chez nous, par exemple, dit-il, nous avons adopté un système de comptabilité perfectionné qui a coûté très cher. Ça nous ferait un tort énorme si le gouvernement changeait notre système à l'improviste.

La séance de l'après-midi fut alors ajournée et un comité de résolutions fut formé composé de MM. T. D. Bouchard, E. J. Sampson, R. Prieur et T. Field.

Dans la séance de la soirée deux questions furent surtout traitées: le taux de la vente des débiteurs et la disposition des fonds d'amortissement au trésor de la province.

Il fut proposé par M. R. Prieur, qu'une clause soit insérée dans la loi sur les débiteurs à l'effet qu'aucunes débiteurs ne soient mises en vente en bas du taux d'intérêt légal, avant d'obtenir l'approbation du ministre des affaires municipales qui jugera si étant données les circonstances, une municipalité peut offrir ses débiteurs en bas de ce taux.

M. Joseph Beaubien s'objecta. Le président lui répondit qu'une municipalité ne pouvait sans faire mal juger l'état de ses finances prêter à un intérêt plus élevé que 6 p.c. M. Walter Marsan s'opposa également à la restriction, car la municipalité pourrait perdre l'occasion de vendre avantageusement ses débiteurs en attendant l'approbation du gouvernement. L'opposition s'arrêta là.

L'annonce de la vente de ces débiteurs fut ensuite longuement discutée. Certains vantaient l'annonce comme apportant la compétition, d'autres la taxaient d'augmenter les pertes de la municipalité. Il fut finalement résolu de demander au gouvernement d'obliger les municipalités à annoncer la vente de leurs débiteurs dans au moins un journal local et dans la Gazette Officielle.

La clause suivante suscita aussi quelques discussions: "593c. — Tout bon livraison porter un certificat du ministre des affaires municipales ou d'une personne spécialement autorisée par ce dernier attestant que le règlement autorisant son émission a été approuvé par le lieutenant-gouverneur en conseil et que ce bon est émis conformément à ce règlement.

Tout bon émis en vertu d'un règlement approuvé par le lieutenant-gouverneur en conseil et portant ce certificat est valide et sa validité ne peut être contestée pour aucune raison quelconque."

M. R. Prieur proposait que le certificat du lieutenant-gouverneur soit apposé à tout bon. "Cela dit-il dispensait l'acheteur d'aller consulter son aviseur légal sur la validité du bon. Ceci a été demandé par l'Union des Municipalités de l'Est."

M. Oscar Morin fit remarquer que cela pourrait faire croire que le gouvernement garantissait les bons tandis qu'il n'en est rien. En cas de banqueroute d'une municipalité le gouverne-

LE MAJOR FIRMIN BISSENETTE EST ACCUSE DE CORRUPTION

Il est traduit, hier, devant le juge Cusson sous l'accusation de corruption auprès d'employés engagés dans l'administration de l'Acte du Service Militaire. — L'enquête est fixée au 4 septembre.

L'ex-major Firmin Bissonnette, ancien officier recruteur qui est allé outremer avec un régiment composé de soldats de langue française à la formation duquel il prit une part active et qui brigua les suffrages des électeurs de Vaudreuil-Soulanges, comme candidat unioniste, a été traduit dans la boîte aux témoins devant le juge Cusson, hier matin à la cour d'enquête. Il est accusé d'avoir corrompu certains employés dans l'administration de l'Acte du Service Militaire dans le but d'obtenir des exemptions de service militaire pour certains conscrits. Il lui est catégoriquement cette accusation et la cause fut remise pour enquête.

Bissonnette fut arrêté par la police militaire dimanche dernier sur un mandat assermenté par l'assistant grand-prévost, le capitaine Livingstone, et fut gardé par les militaires jusqu'à mardi soir alors qu'on le remit aux autorités civiles. Hier il fut amené dans la boîte aux témoins en compagnie de plusieurs autres prétendus malfacteurs et l'accusation lui fut lue par le greffier.

Il est accusé d'avoir à divers moments avancé différentes sommes d'argent se totalisant à \$300 à "certains" employés (les noms ne sont pas mentionnés) engagés dans l'administration de l'Acte du Service Militaire dans le but d'obtenir l'exemption du service militaire de "certains" conscrits. Il lui est accusé d'avoir versé à son conseil, M. Daniel McAvoy, C.R. le cautionnement a été fixé à \$500 par le juge Cusson. Aucun garant n'était présent, cependant, et l'ex-major fut reconduit aux cellules.

Le major Bissonnette, avant de revêtir l'uniforme, s'occupait d'immeuble. Il prit par la suite une part très active dans le recrutement de deux bataillons au cours de 1915-16. Plus tard, il parcourut tout le Dominion dans des missions de recrutement et se rendit outremer avec un bataillon franco-acadien dans le grade de major. Il fut aussi engagé dans le 69ème bataillon. Il abandonna sa commission il y a environ un an et demi. Durant la dernière campagne électorale il fut candidat unioniste, comme il est dit plus haut et perdit son dépôt. Depuis cette défaite, il s'occupait d'affaires dans la ville.

L'enquête préliminaire dans l'accusation de corruption s'ouvrira le 4 septembre. Cette cause suscite le plus vif intérêt.

LES TRAITEMENTS AUGMENTES AU PALAIS DE JUSTICE

Le cabinet provincial a adopté dernièrement un arrêté ministériel qui a causé la plus grande joie dans certains cercles du Palais de Justice. Bon nombre d'employés du palais en sont affectés à leur grande satisfaction. Il s'agit d'une augmentation de traitement aux huissiers-audenciers et à plusieurs autres fonctionnaires du palais.

Cet arrêté ministériel, portant le No 991, a été adopté ces jours derniers et décreta qu'à partir du 1er août courant les huissiers-audenciers, et les autres fonctionnaires désignés, recevront une augmentation de \$100 par année dans leur traitement. Le projet a été avisé de ce changement. L'arrêté est en vigueur au moment où l'on traverse une crise sans précédent, où le coût de la vie est tellement élevé, et où le jouissance acceptée et tous s'accordent à féliciter le gouvernement provincial pour l'heureuse idée qu'il vient de mettre à l'exécution.

Les salaires n'avaient pas été augmentés depuis 1912. En 1912, une loi avait été passée établissant pour les huissiers-audenciers et les messagers du palais de justice un salaire minimum de \$600 par année. Elle leur accordait de \$50, ce qui faisait pour la seconde année \$650 et pour la troisième \$700, qui était le salaire maximum que tout huissier-audencier ou messager pouvait recevoir. Maintenant, à

la suite du nouvel arrêté ministériel, cette augmentation se continuera jusqu'au montant maximum de \$800. Les huissiers-audenciers de la quatrième année recevront \$750 et ceux de la cinquième et des autres années subéquents \$800.

L'allocation du huissier-audencier en chef a aussi été augmentée. Il recevra un traitement qui variera de \$800 à \$1000, d'après le nombre de ses années de service.

Il y a en tout vingt-deux huissiers-audenciers au palais de justice. Sur ce nombre, dix-sept bénéficieront des augmentations de traitement. Les autres ne sont pas encore à leur crédit le nombre requis des années de service qui leur donnerait droit à l'augmentation entière.

Une autre nouvelle non moins excellente, c'est que le gouvernement a considéré aussi l'état dans lequel se trouvaient certains autres fonctionnaires du palais. Les uns se sont mariés, d'autres se ressentent plus ou moins du coût élevé de la vie de sorte qu'il a été bon de leur donner de nouvelles gratifications. A un grand nombre une augmentation de \$100 a été allouée. Des fonctionnaires même, recevront une augmentation de \$200 par an.

Les jeunes filles sténographes n'ont pas été oubliées non plus. Elles recevront elles aussi \$60 de plus chaque année. Ces augmentations commencent du premier août 1918.

LE PROCES DU LIEUT. COLONEL DALY-GINGRAS S'EST TERMINE HIER

La cour martiale qui, sous la présidence du brigadier-général Cruikshank, jugeait les accusations portées contre le lieutenant-colonel Daly-Gingras, commandant du 2ème bataillon de dépôt du 2ème régiment Québec, a terminé son travail hier et son rapport sera incessamment envoyé à Ottawa, au ministère de la Milice. Aucune sentence ne peut être prononcée par une cour martiale sans qu'elle ait été au préalable envoyée à Ottawa pour recevoir l'autorité de Son Excellence le gouverneur général.

Comme nous l'annoncions hier, la preuve a été terminée mardi soir et hier, la cour écouta les plaidoiries de Mre Peter Berovitch, C.R., M.P.P., avocat de la défense, du capitaine Victor Bègue, avocat de la poursuite, et du lieutenant-colonel F. W. Hibbard, C.R., juge-avocat. Ce dernier donna un résumé général des faits présentés à l'enquête, analysant les sept accusations chacune séparément. A la fin de la séance, le président Cruikshank, au nom du tribunal, remercia les avocats et le juge-avocat pour la courtoisie et la justice avec lesquelles le procès avait été conduit et pour l'appui qu'ils lui avaient donné ainsi qu'à ses collègues.

Toute l'après-midi, les cinq juges de la cour martiale qui sont, à part le président Cruikshank, les lieutenants-colonels Otell, Smith, Puize et Beaubien, délibérèrent derrière portes closes et rien n'a pu transpirer au dehors de ces délibérations à huis clos. L'on ne sait pas non plus s'ils doivent renvoyer à Ottawa, mais on présume que ce travail doit être terminé.

Dans le résumé qu'il fit du procès, le lieutenant-colonel Hibbard, C.R., dont les fonctions consistaient en celles d'aviséur du président de la cour martiale, exprima son appréciation de la preuve qui militait fortement en faveur de l'accusé. Au début, il groupa les sept accusations en deux catégories: accusation de vol dans les fonds réglementaires et accusation de négligence d'un ordre militaire de routine en signant un chèque pour lequel il n'y avait pas assez de fonds à la banque.

Analysant tout d'abord les deux premières accusations, comprenant une transaction dans laquelle le lieutenant-colonel Daly-Gingras acheta des instruments de fanfare qu'il vendit à son tour au régiment en retenant un escompte de 20 pour cent—\$186,80—le juge-avocat déclara que si l'officier commandant avait reçu l'argent du régiment pour l'achat de ces instruments et qu'il l'aurait utilisé pour ses propres fins, soit avec l'intention ou non de le rembourser de détournements de fonds. Mais si d'un autre côté, il reçoit l'argent pour s'indemniser pour les paiements qu'il aurait faits lui-même ou qu'il devait faire, ce n'était pas une offense criminelle. Le lieutenant-colonel Hibbard est personnellement d'opinion que l'accusé avait assumé la responsabilité pour ces instruments et que de ce chef, la première accusation était nécessairement destinée à

tomber d'elle-même.

D'un autre côté, l'on doit considérer l'escompte de 20 pour cent, continué-t-il, comme une somme reçue par l'accusé pour laquelle il n'a donné aucune valeur ou considération. La même remarque s'applique excepté que l'application est en quelque sorte un peu plus forte pour ce qui est d'un autre achat d'instruments après que le bataillon ait été autorisé d'employer les fonds de la cantine pour cette fin. Dans le second cas, l'escompte retenu par l'accusé est de \$32,05.

Les accusations 5 et 6 concernent la vente au régiment d'ordres permanents au montant de \$450,00, travail qui avait coûté à l'accusé \$350,00. Le lieutenant-colonel Hibbard déclara que dans ce cas, l'officier commandant a complié ce travail et que la cantine a décidé d'acheter ce volume.

Dans l'affaire du chèque de \$500 escompté par l'officier commandant à la cantine et plus tard refusé à la banque, le juge-avocat pensa que ce qu'il était possible que l'accusé ait fait ou a été sujet d'une erreur quant à son compte de banque. S'il y avait du doute quant à la validité de l'imprimeur laquelle des sept accusations, l'accusé a droit au bénéfice de ce doute. A la fin de ses remarques, le juge-avocat dit qu'il était évident que les affaires du bataillon avaient été conduites bien négligemment. Il est malheureux qu'un officier commandant soit en relation de contrat avec son bataillon dans des affaires d'argent. Cela n'est pas un crime, mais on doit le considérer.

M. Peter Berovitch, C.R., fit un éloquent plaidoyer en faveur de son client, expliquant qu'il avait assumé la responsabilité pour les instruments de musique achetés par lui et qu'il avait pleinement droit au 20 pour cent d'escompte. Il ne dit pas que la pratique doit être encouragée au sein des officiers commandants, mais l'on ne doit pas penser que l'accusé l'aurait fait dans le but de mettre en danger sa carrière pour une somme aussi insignifiante après trente et un ans de service dans l'armée. Le total des escomptes dans les deux transactions se chiffre à un peu plus de \$200.

M. Berovitch déclara, avec l'autorisation de son client, que le colonel est maintenant prêt à rembourser au bataillon les sommes mentionnées. Cela n'est pas pour admettre la fraude, mais simplement pour régulariser sa position.

Le reste de la plaidoirie porte sur la vente des ordres permanents qu'il explique facilement et sur l'affaire du chèque de \$500 à propos duquel il déclare qu'il n'y avait pas mauvaise foi de la part de l'accusé. Il termine sa plaidoirie par des mots de remerciements pour la justice que l'on a mise dans les délibérations, la défense s'en déclarant entièrement satisfaite. Personnellement, il remercie la cour martiale de lui avoir fourni l'occasion de plaider devant un tel tribunal.

Le capitaine Victor Bègue, pour la poursuite, déclare que la responsabilité de l'accusé au sujet de la vente des instruments de fanfare ne doit pas être considérée par la cour. Pour

En Vue du Bonheur

CHOISIR LE MODELE de la nouvelle maison est un plaisir, si nous coopérons avec VOUS et vous soumettant des plans qui reproduisent VOS propres conceptions. C'est une spécialité de Marciel VOUS offrir ce service gratuitement.

Durant cette vente VOUS pouvez profiter de notre offre de fournir les fonds — rembourseurs sous forme de loyer — qui VOUS permettront de réaliser VOS projets. Questionnez-nous à VOTRE gré — nous avons toujours la réponse appropriée.

VOUS vous devez à VOUS-MEME d'explorer tout de suite la magnifique région des bords du Lac. Soyez notre hôte — visitez

Boulevard Marciel sur-le-lac
Jardins Strathmore sur-le-lac
Terrasse de la Brise du Lac sur-le-lac

Jardins Baie Dorval et l'Anseze
Strathmore Acres (petites fermes)
Jardins Lakeside sur-le-lac

Ce sont les banlieues les plus hygiéniques, les plus brillantes, les plus pittoresques et les plus accessibles de l'île de Montréal. Voyez ce que nous avons à offrir, puis servez-vous de VOTRE propre jugement.

S'il vous est difficile de visiter maintenant, faites venir nos plans et nos brochures illustrées. Tous les emplacements sont spacieux, secs, de surface plane, améliorés; ils constituent en ce temps de guerre un placement remarquablement avantageux, grâce aux bas prix actuels et aux facilités de paiement.

TELEPHONES:
Jour, Main 3791.
Soirs et dim.:
Rockland 1169.
Victoria 1156.
Westmont 2289.
Strathmore (Echange de Lachine) 81, sonnez 3 fois.
126-1 fin.

MARCIEL TRUST CO.

136, RUE ST-JACQUES, MONTREAL
Veuillez m'envoyer par la poste vos fascicules descriptifs.
NOM.....
ADRESSE..... "Canada"

CHEMINS DE FER ET NAVIGATION

PACIFIQUE CANADIEN

Excursion de Moissonneurs
\$12 A WINNIPEG

Plus 1/2 c. par mille au-delà
Mardi, 10 Septembre 1918

De toutes les stations dans la province de Québec, aussi des stations dans la province d'Ontario — Windsor, Pembroke et à l'est, mais pas au nord de Parry Sound.
PRIX DU RETOUR: — 1/2 c. par mille, jusqu'à Winnipeg, plus \$18, jusqu'au point de départ.
Pas de changements de Chars entre l'Est et l'Ouest sur le C. P. R.
Pour renseignements, s'adresser à l'agent du Pacifique Canadien le plus rapproché, ou au BUREAU A DES BILLETS—141-145 rue St-Jacques, Tél. Main 8125, Gares Windsor, Westmont, Place Viger et Mile End.
F. C. LYDON, Agent Local, Traffic Voyageurs, 141-145 rue St-Jacques, Montréal.

DES CHANGEMENTS D'HORAIRE SERONT FAITS LUNDI, le 9 SEPTEMBRE 1918

Pour informations, s'adresser aux agents de billets.

LIGNE ELDER-DEMPSTER

SERVICE DU SUD AFRICAIN DE MONTREAL.
Pour instructions quant aux dates de départ, taux de fret et autres détails, s'adresser à ELDER-DEMPSTER & CO., LIMITED 133 Ed. Board of Trade, Montréal.

INTERCEPTEE

AVIS est par les présentes donné que MARDI, le TROIS SEPTEMBRE est le dernier jour où l'ESCOMPTE DE 2 POUR CENT sera accordé sur les taxes d'eau, d'affaires et taxes personnelles. Les contribuables qui paieront après cette date devront ajouter 6% d'intérêt au montant de leur compte, et s'ils ne paient qu'après le 1er novembre, l'intérêt sera alors de 7%.

On est prié de se rappeler que si le paiement de la taxe n'est pas fait au jour indiqué, l'eau pourra être

BANLIEUE

Pour la commodité de ceux qui sont éloignés de l'Hôtel de Ville, les paiements seront reçus aux postes de police ci-après. A partir de MERCREDI, le 28 août, jusqu'à MARDI, le 3 septembre, inclusivement. Les contribuables devront apporter leurs comptes à ces postes pour qu'ils puissent être acquittés.

Poste de Police No 23—Angle de l'avenue Botz et du chemin de la Côte St-Antoine, N.-D. de Grâce.
Poste de Police No 25—274 Boulevard Monk.
Poste de Police No 26—Angle des rues Notre-Dame Est et Trudel.
Poste de Police No 27—Angle du boulevard Gouin et de la rue LaSalle.

Casernes de pompiers No 45—Angle de la rue Ontario et de l'avenue Desjardins, Maisonneuve.
Ancien Hôtel de Ville de la Côte St-Louis, angle du Boulevard St-Laurent et de l'avenue Laurier Ouest.
Prière de se rappeler que le timbre de guerre est obligatoire dans tous les cas de paiement par chèque.
Bureau du Trésorier de la Cité.
Hôtel de Ville.
Montréal, le 26 août, 1918.

CARTES D'AFFAIRES

N. Simoneau
Entrepreneur electricien et importateur.
680 STE-CATHERINE EST.

DOMINION COAL COMPANY

WARRINGTON et SPRINGHILL
Charbon bitumineux et vapeur et à gaz
BUREAU GENERAL des VENTES
117 rue Saint-Jacques, Montréal

BREVETS DE PATENT
EN TOUTS PAYS. Demanda le GUIDE DE L'INVENTEUR qui est gratuit.
MORIN & MARION
306 rue Université Montréal.

Le Canada

Montréal, jeudi 29 août 1918.

L' "union" Borden-Rowell

Il n'est pas rare d'entendre les ministres fédéraux se vanter d'avoir "uni" le peuple du Canada pour la guerre. C'est la raison d'être du titre qu'ils se sont donné de "gouvernement d'union".

En somme pourtant, qu'est-ce qu'ils ont uni ? Quelques politiciens qui ont eu leur part des honneurs — et des bénéfices — du pouvoir. Le peuple ? Demandez aux "United Farmers of Ontario" dans quelle mesure la population rurale de la province voisine est unie à l'appui du gouvernement !

Il n'y a pas jusqu'à la presse unioniste elle-même qui démente cette prétention. N'avons-nous pas vu vingt fois le "Globe" et le "Star" de Toronto, autrefois libéraux, aux prises avec le "Mail and Empire" et le "News" de la même ville, sur des questions politiques extrêmement graves, dont la solution est presque toujours dans le sens tory ?...

Nous reproduisons l'autre jour des extraits du "Morning Chronicle" de Halifax, reprochant au gouvernement Borden l'abandon de la politique de la marine Laurier et les remarques assez sévères dans le même sens d'un astre Néo-Ecossais, l'hon. M. Fielding, dans le "Journal of Commerce".

L'un des intimes de M. Borden, M. R. B. Bennett, de Calgary, s'est fait le champion des cultivateurs de l'Alberta dans leur résistance à la conscription.

Donc, il n'y a pas même union des politiciens, soi-disant unionistes, pour appuyer le gouvernement d'"union".

Par contre, si le ministre Borden-Rowell n'a pas réalisé l'union, il a incontestablement accentué la désunion qui existait avant lui entre les deux grandes races qui habitent le Canada.

Il a été cause que le 21 décembre dernier, on a vu, temporairement du moins, le parlement canadien divisé en deux camps composés, l'un, exclusivement de députés de langue anglaise, et l'autre à peu d'exceptions près, de députés de langue française.

Voilà ce que M. Rowell et ses amis appellent l'"Union du peuple canadien".

Est-il étonnant alors, d'entendre un patriote éprouvé — par de dures épreuves — comme l'honorable Dr Béland, mettre tout son patriotisme, toute son éloquence et tout son cœur à réclamer l'"union" véritable et sincère des races et des croyances au Canada ?

Et ne voit-on pas combien lord Shaughnessy, à l'ouverture de l'exposition de Toronto, avait raison de réclamer lui aussi l'union absolue de toutes les races, de toutes les nationalités et de déclarer que c'est le devoir de tout bon citoyen d'aider de tous ses efforts à rendre cette union possible ?

Alors quelle est donc cette union que MM. Borden-Rowell proposent ?

Ce ne peut être évidemment que l'union des préjugés et des appétits !

La crise du logement

Ceux qui ont la manie de rechercher les causes des effets qu'ils constatent, sont étonnés qu'il se produise en ce moment, dans nombre de villes du Canada, une crise du logement.

Nous avons en ce moment 350,000 Canadiens en Europe, qu'il faut, par conséquent, déduire de notre population d'avant-guerre. L'immigration a cessé ; au contraire, un certain nombre d'immigrés, arrivés dans les années précédentes sont retournés dans leur pays en Europe, pour satisfaire à leurs obligations militaires ; ceux-là avec leurs familles et les citoyens des Etats-Unis qui ont repassé la frontière pour répondre à la conscription américaine, doivent bien porter à 400,000 en chiffres ronds le chiffre dont notre population a déchu à raison de la guerre.

Et cependant, en diverses villes, à Toronto notamment, ainsi qu'à Winnipeg, à London, à Hamilton, on se plaint du manque de logements convenables et sains pour la population.

A Montréal, si nous devons en croire les recensements les plus récents, la population a bien quelque peu augmenté, mais le nombre des logements inoccupés est sensiblement le même.

C'est évidemment la migration des campagnes à la ville qui a causé cet affluence de population à Toronto et dans les villes industrielles de l'Ouest et le manque de logements dans ces villes doit correspondre aux maisons vides dans les campagnes.

D'autre part, la construction des maisons a à peu près cessé dans nos villes ; d'abord parce qu'on craignait la dépopulation ; puis parce que la hausse extravagante de la main-d'oeuvre et des matériaux de construction ne permettait de construire aujourd'hui que si l'on pouvait compter sur la perpétuité des loyers élevés que la hausse des salaires des ouvriers des munitions leur permet aujourd'hui de payer. Or tout le monde s'attend à ce que, après la guerre, la crise du logement sera remplacée par une crise aiguë du locataire.

Dans ces conditions, le gouvernement d'Ontario a jugé à propos d'ouvrir un crédit de \$2,000,000 aux municipalités de sa province qui voudraient faire de la construction municipale.

Comme nous le faisons remarquer, la crise du logement ne se fait pas sentir à Montréal plus qu'autrefois ; mais il y a chez nous, depuis longtemps déjà, une demande assez urgente de logements ouvriers sains, commodes et à bon marché.

Et à cette demande, le gouvernement de sir Lomer Gouin avait, depuis plusieurs années, répondu en offrant une garantie d'intérêt aux municipalités qui voudraient entreprendre la construction, soit par elles-mêmes, soit par des syndicats sous leur contrôle, de ces logements ouvriers.

Malheureusement, aucune municipalité n'a encore osé se risquer dans cette entreprise humanitaire. L'initiative du gouvernement d'Ontario aura-t-elle plus de succès ?

Les cultivateurs et la taxe

D'après une dépêche d'Ottawa, le ministre des Finances adresse en ce moment à tous les cultivateurs du pays, un questionnaire leur demandant des renseignements sur lesquels le gouvernement pourra établir s'ils sont sujets à la taxe sur le revenu et pour quel montant.

Il semble que la plus grande majorité des cultivateurs ne tenant pas de comptabilité, il y en a peu qui aient pu répondre aux questions posées ce printemps de manière à ce que l'on puisse établir exactement leur position en vertu de la loi.

Nous n'avons évidemment rien à faire avec la perception de cette taxe, ce qui regarde le gouvernement et ne nous intéresse pas particulièrement ; mais comme nous voudrions éviter autant que possible à nos lecteurs de la campagne, les ennuis que pourrait leur causer quelque chicane avec les employés du ministère des

Finances, nous allons essayer d'expliquer ici ce qu'on leur demande.

C'est : 1o. La quantité des produits récoltés dans l'année 1917, tant en grains qu'en autres récoltes : foin, pommes de terre, légumes, fruits, produits laitiers, oeufs, volailles, cire, miel, sucre, bétail, veaux, porcs, moutons et laine, chevaux, etc.

2o. La quantité de ces produits qui ont été vendus et le prix qu'on en a reçu.

3o. La quantité qui a été consommée à la maison ou qui a été échangée au magasin pour des articles de consommation.

4o. Les revenus provenant d'autres sources, s'il y en a : argent prêté, par exemple, loyers reçus, etc.

5o. Ce qu'a coûté la nourriture de la famille et des engagés, ainsi que la moulée et autres produits achetés pour l'alimentation du bétail.

6o. Ce qu'on a payé en gages et pour l'achat et l'entretien de l'outillage de la terre, y compris les harnais, instruments de travail, etc.

7o. Une évaluation de la dépréciation de la valeur de l'outillage après une année d'usage.

Les cultivateurs qui ne tiennent pas de livres, devront donner ces réponses au meilleur de leur connaissance.

Ils ne devront pas oublier de compter comme gages payés, la valeur du travail fourni par chaque personne de la famille, y compris le chef de famille, qui a travaillé sur la terre, pourvu que cette valeur ne soit pas exagérée.

Car c'est déduction faite de ces gages, des dépenses d'entretien, etc., que sera évalué le revenu que le cultivateur aura tiré de sa terre.

La taxe sur le revenu ne s'appliquant, pour les pères de famille, qu'à partir de \$2,000 de revenu net, il ne nous semble pas que beaucoup de cultivateurs, du moins dans notre province, puissent être sujets à la taxe. Pour les célibataires, l'exemption de taxe ne va qu'à \$1,000 de revenu net. Cette exemption avait d'abord été établie à \$3,000 et \$1,500 respectivement, puis plus tard, elle a été abaissée à \$2,000 et \$1,000.

Nous espérons que ces explications pourront aider nos lecteurs et leurs amis à se mettre en règle avec les exigences du gouvernement d'Ottawa.

Le français à l'armée

A un certain procès militaire il a été dit qu'on ne pouvait imprimer ni distribuer aux soldats canadiens les manuels militaires (King's Regulations) en français.

Cependant, ces manuels ont été, il y a une vingtaine d'années, traduits en français par le lieutenant-colonel Teller et sa traduction fut acceptée à Ottawa comme version officielle.

Mais c'était sous le régime Laurier ; depuis que M. Borden est arrivé au pouvoir et sous l'administration fantaisique — on pourrait dire grotesque — de sir Sam Hughes, rien ne fut permis qui ne fut exactement la copie de ce qui se faisait en Angleterre. Et, en Angleterre, la langue française n'est pas reconnue officiellement dans l'armée.

C'est encore une des raisons — et les autres d'ailleurs sont nombreuses — de l'impopularité de sir Sam dans notre province.

Ajoutons toutefois que les soldats canadiens-français qui ne peuvent comprendre le texte anglais de ces manuels sont bien rares.

L'union et les unionistes

Lord Shaughnessy, prêchant à Toronto l'union des races et des nationalités au Canada, dans le commun intérêt de toutes au bien-être et à la prospérité du Canada, semble avoir choqué les organes "unionistes" qui ne reproduisent que de courts extraits de son discours.

Plus de terres pour les soldats

L'hon. M. Meighen prétend qu'il ne reste plus assez de terres disponibles dans l'Ouest pour en donner aux soldats de retour du front.

A qui donc appartiennent les centaines de millions d'acres de terres non occupées dans les provinces des prairies ? Est-ce que MacKenzie et Mann auraient tout pris ?

Oeil pour oeil, dent pour dent

Enfin, les deux principales nations neutres qui restent dans le monde entier, l'Espagne et la Suède, ont signifié à l'Allemagne qu'elles se paieront, tonne pour tonne, de la destruction de leurs navires marchands par les sous-marins allemands, par la confiscation des navires allemands internés dans leurs ports. Comme ce n'est que simple justice, contrôleur des vivres restreigne la

elles s'imaginent ne pas sortir pour cela de leur neutralité.

Et ça va vexer considérablement les Allemands qui comptaient sur ces navires pour restaurer leur commerce extérieur dès la conclusion de la paix.

Nous ne serions, d'ailleurs, pas surpris, si le kaiser répondait à cette notification par une déclaration de guerre.

Il a déjà tant de pays ennemis sur les bras que deux de plus ne compteraient guère !

La Presse Anglaise

La mission de M. Borden.

Le Telegraph de Québec, (libéral) prenant occasion de la récente déclaration du premier ministre "qu'il a mené à bonne fin une politique définie en vue de sauvegarder la liberté d'action au gouvernement et au parlement du Canada", réitère le sentiment du peuple du Canada qui est de ne pas laisser son autonomie entamée par un rapprochement plus étroit dans l'empire.

Maintenant, d'après les interviews accordées jusqu'ici par M. Borden, il ne paraît pas si évident que cela que l'autonomie du Canada ait été sauvegardée. Les réticences et les circonvolutions du premier ministre ne sont pas très claires.

"Il parle de plusieurs conclusions finales qui ont été prises et qui sont de nature confidentielle et secrète. On peut croire, toutefois, que ces décisions étaient de nature militaire et la question se pose de savoir quelles relations elles ont avec les affaires canadiennes. On peut difficilement arguer que le premier ministre a le droit ou le savoir de prendre des décisions finales sur les affaires militaires concernant le Canada ; et si la discussion ne touche pas aux affaires canadiennes mais au contrôle de la guerre, alors sir Robert aurait mieux fait de les laisser dans les mains du gouvernement anglais et du commandement de l'armée, qui sont seuls responsables de la conduite de la guerre ou compétents pour en discuter.

"Le retour du premier ministre lui fait un devoir impérieux de convoquer le parlement et de lui faire part de sa mission en Angleterre. Ni les "garden parties" de M. Rowell, ni les interviews aux journaux du premier ministre ne peuvent remplacer une discussion parlementaire des affaires canadiennes."

Restreindre la vente des bonbons. Le Mail and Empire de Toronto, (unioniste) voudrait, en face de la disette de sucre qui sévit et de l'augmentation de la demande pour la consommation domestique, que le



VOTRE CHANGE

VOUS qui recevez un meilleur salaire
VOUS qui faites de meilleurs profits
VOICI votre CHANCE de mettre un peu de côté
POUR les temps de maladie ou quand l'ouvrage se fera rare
POUR les années de disette

PLUS de 100.000 personnes viennent régulièrement à notre BANQUE, pour y déposer leurs économies.
SUIVEZ leur BON EXEMPLE
Ne Tardez pas Davantage

Vos patrons, votre père et votre mère, votre épouse, vos enfants, LE PAYS seront contents de vous.

Nous vous invitons cordialement et vous réservons le meilleur accueil.

A. P. LESPERANCE, Gérant-Général.

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL
BUREAU PRINCIPAL ET 14 SUCCURSALES A MONTREAL.

MAISONS D'EDUCATION

COLLEGE BOURGET

Rigaud, P.Q.

Cours classique Cours commercial anglais, avec une heure de français, chaque jour. Enseignement primaire français et anglais. Rentrée, le 10 septembre.

118-m.M.S.

COLLEGE SAINT-LAURENT

Sous la direction de la congrégation de Ste-Croix, cours classique et commercial en français et en anglais ; avantages spéciaux pour l'étude pratique de la langue anglaise vu les nombreux élèves américains qui viennent faire leurs études dans cette institution.

ENTREE, LE 10 SEPTEMBRE

112-13-15-17-29-22-21-27-29-30 août-3-5-7 septembre

SEMINAIRE DE STE-THERESE

COURS CLASSIQUE ET COMMERCIAL

Rentrée des classes mercredi, 18 septembre.

129-22,24,26,27,28,29,30,31 sept. 5,7,12,14

SEMINAIRE ST-CHARLES BORROMEE

SHERBROOKE, QUE.

Cours classique, commercial et industriel

La rentrée des classes aura lieu le 12 septembre 1918.

129-22,24,27,29,31. Sept. 3,4,5,6,7,10

UNIVERSITE LAVAL A MONTREAL

Faculté de droit.

Réouverture des cours le mardi, 10 septembre, à 9 heures du matin.

Le secrétaire, ANTONIO PERRAULT.

116-17,22,25,29 août, 2,7 sept.

COLLEGE SAINT-LOUIS, TERREBONNE

Sous la direction des Clercs de St-Viateur, Cours commercial français et anglais. Améliorations modernes. Prospectus illustré envoyé sur demande. Rentrée le 11 septembre.—N. J. PICHÉ, C.R.A. Dir.

108-8, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 27, 28, 29, 30, 31 août; 3, 4, 5, 6, 7 Sept-M d'Ed.

ECOLE TECHNIQUE DE MONTREAL

70 RUE SHERBROOKE OUEST

Préparation aux carrières Industrielles. Enseignement Théorique et Pratique. REOUVERTURE LE 3 SEPTEMBRE 1917.

Prospectus sur demande.

112-13-15-17-20-22-24-27-28

SEMINAIRE DE JOLIETTE

SOUS LA DIRECTION DES CLERGS DE SAINT-VIAEUR

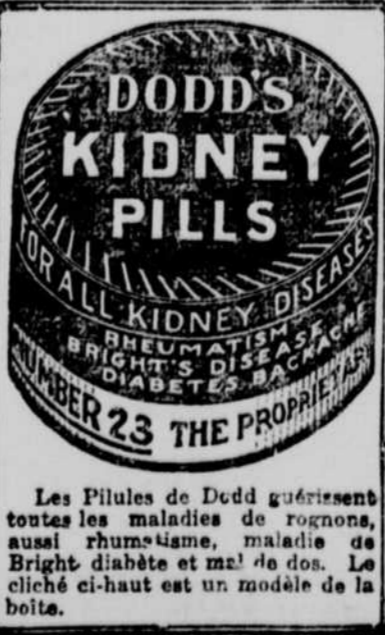
RENTREE DES ELEVES LE 17 SEPTEMBRE

119-22,24,26,28,29,31. sept. 2,4,5,7,9,11,12,14,16.

COLLEGE ST-JEAN

Cours classique et commercial. Rentrée des élèves

MARDI Le 17 septemb



Les Pilules de Dodd guérissent toutes les maladies de reins, aussi rhumatisme, maladie de Bright diabète et mal de dos. Le cliché ci-haut est un modèle de la boîte.

HAUSSE GENERALE SUR LE MARCHE LOCAL

LES TRANSACTIONS FURENT TRES ACTIVES, SURTOUT DURANT L'AVANT-MIDI. La tenue excessivement favorable des nouvelles de la guerre...

A Wall Street, contrairement à ce qui s'est produit les jours précédents, les cours, après avoir été fermes, ont subi une réaction en dernière heure...

Les banques paraissent fortement opposées à tout mouvement spéculatif de quelque importance et, comme elles disposent d'une puissance incontestable...

Les valeurs les plus actives sur le marché local ont été Canada Steamships, avec 1,230 parts; Shawinigan, avec 1,276 parts; Canada Cement, avec 871 parts; Macdonald, avec 755 parts...

Les changements les plus notables dans les cotations ont été enregistrés par Canada Cement qui est monté de deux points et demi...

U. S. STEEL ACTIF ET EN HAUSSE A WALL STREET

LE MARCHE A ETE MODEREMENT ACTIF, MAIS LES COURS FURENT FERME - LES OBLIGATIONS FRANÇAISES ETAIENT EN HAUSSE

New-York, 28 - L'activité des transactions fut modérée, les cours se maintinrent, par contre, avec fermeté aujourd'hui à la Bourse de New-York...

Les bulletins de guerre eurent surtout une répercussion plus directe sur le marché de Paris qui a atteint le plus haut niveau du mouvement présent...

Le délai apporté aux transactions relatives aux actions de Mercantile Marine n'a exercé aucune influence sur le cours de ces valeurs...

Les valeurs les plus actives sur le marché local ont été Canada Steamships, avec 1,230 parts; Shawinigan, avec 1,276 parts; Canada Cement, avec 871 parts...

STEAMSHIPS ACTIF ET EN HAUSSE A TORONTO

CANADA CEMENT S'EST EGALEMENT MIS EN VEDETTE - LES COURS ETIENT FERME - LE BAZILICAN A LEGEREMENT DECLINE - LES BONS DE GUERRE FURENT CALMES ET EN BAISSE

Toronto, 28 - Steamships et Canada Cement ont fait vedette aujourd'hui à la Bourse de Toronto...

Le Pacifique Canadien, négocié à Wall Street, a le grand avantage actuellement de ne pas subir la pression exercée sur les rails par les cotations de fer...

Le Pacifique Canadien exploite non seulement le système de chemins de fer le plus important du monde, mais cette compagnie possède un service océanique transatlantique et trans-pacifique...

Les valeurs les plus actives sur le marché local ont été Canada Steamships, avec 1,230 parts; Shawinigan, avec 1,276 parts; Canada Cement, avec 871 parts...

LA HAUSSE RAPIDE DU PACIFIQUE CANADIEN

L'une des valeurs dont la hausse a été dernièrement la plus forte et la plus rapide, tant à la Bourse de New-York qu'à celle de Montréal et de Toronto...

Le Pacifique Canadien, négocié à Wall Street, a le grand avantage actuellement de ne pas subir la pression exercée sur les rails par les cotations de fer...

Le Pacifique Canadien exploite non seulement le système de chemins de fer le plus important du monde, mais cette compagnie possède un service océanique transatlantique et trans-pacifique...

Les valeurs les plus actives sur le marché local ont été Canada Steamships, avec 1,230 parts; Shawinigan, avec 1,276 parts; Canada Cement, avec 871 parts...

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

DIX-NEUF VENTES ONT ETE ENREGISTREES, HIER. SAINT-DENIS. Rue Christophe Colomb, Nos 2430 à 2440...

QUARTIER LAURIER. Boulevard de Joseph, Nos 296 à 306, lots 14 à 21...

VILLE SAINT-LAURENT. Chemin Public lots 241-2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12...

AVANTISSIC. Rue St-Hubert, Nos 3645, 3647, lot 499-276...

ROCHELAGA. Chemin Public, Nos 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30...

VILLE LACHINE. Au Parc Bronz, lot 996-323, vacant. Terrain 2,792 pieds...

NOUVELLES DES CHEMINS DE FER. L'INGENIEUR EN CHEF DU GRAND TRONC. Obtient une position élevée aux E.-U.

Un événement d'un intérêt spécial dans les cercles de génie et de technique, et dans les chemins de fer en général, c'est la nomination de M. H. R. Safford...

Obligations 6%-Cinq Ans de la Cité de Montréal. Le gage de la Métropole du Canada. L'obligation d'une des plus grandes villes de l'Amérique du Nord...

RENE-T. LECLERC, BANQUIER ET COURTIER. 160, rue St-Jacques, Montréal. VERSAILLES, VIDRAICRE, BOULAIS, LITEZ. Montréal Québec.

BANQUE D'HOCHELAGA. AGRANDISSANT POUR LE COMPTE DES MEMBRES DU SYNDICAT DE SOUSCRIPTION. MINISTRE DE LA MILICE ET DE LA DEFENSE.

VENTE PAR SOUMISSION D'ARTICLES USAGES. PAR ORDRE DE l'honorable ministre de la Milice et de la Défense, des soumissions seront reçues pour la vente de cuir, métaux, caoutchouc, etc.

Table with columns: Description, London, Toronto, Kingston, Montréal, Québec, St-Jean, N.-B., Winnipeg, Regina, Ottawa, Total, liv. Rows include: Tapis de selle, Canevass (naturel et goudronné), Cuir, rebuts (santiers, etc.), etc.

LA NOTE AMERICAINNE. Pour la recevoir gratis, il suffit de s'adresser à M. J. A. SAUVE. BUREAU DE MONTREAL DE LA MAISON BRYANT, DUNN & CO.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal - COUR SUPERIEURE. THE WHYTE PACKING COMPANY, Limited, un corps incorporé ayant son bureau principal à Québec...

PETITES ANNONCES. DOMINION CARPET BEATING CO. Seul bureau, 3562 Dufferin Street. AVEZ-VOUS L'UN DE VOS MARIER? Le meilleur et le plus sûr...

DIVIDENDES DECLARES. Montréal - Price Brothers, un dividende régulier de 2 pour cent pour le trimestre finissant le 31 août...

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL. Avis est par les présents donné que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Compagnie des Tramways de Montréal aura lieu...

LE MARCHE AUX BESTIAUX. Les arrivages de bestiaux aux cours du Pacifique Canadien ont consisté hier en 300 bêtes à cornes, 800 moutons et agneaux, 550 porcs et 600 veaux.

SI VOS AFFAIRES VOUS ENNUIENT, Nos avis sont à votre entière disposition. THE SUN TRUST COMPANY, LIMITED, 99, rue St-Jacques, Montréal.

STOCKS DE NEW-YORK

Cours fournis par la maison Brunau & Dupuis, Nos 95 et 97, rue St-François-Xavier. Valeurs. Ouv. Ferm. Allis-Chalmers... 47 1/2 47 1/2 Amer. Can. Found... 86 1/2 86 1/2 Amer. Locom... 77 1/2 77 1/2

STOCKS DE MONTREAL

Cours fournis par la maison Brunau & Dupuis, Nos 95 et 97, rue St-François-Xavier. Valeurs. Dem. Offr. Ames Holden... 26 1/2 26 1/2 Asbestos Corp... 130 130

BOURSE DES MINES

Cours fournis par la maison Bryant, Dunn & Co., rue St-François-Xavier, Montréal. Off. Dem. Adanac... 7 1/2 7 1/2 Beaver... 26 26 1/2

NEW YORK CURB

Cours fournis par la maison Bryant, Dunn & Co., rue St-François-Xavier, Montréal. Offr. Dem. Aetna Oil... 11 1/2 11 1/2 Anglo... 14 1/2 14 1/2

LA NOTE AMERICAINNE

Troisième année. Wall Street avait de l'entrain aujourd'hui et toutes les valeurs à la cote furent fermes...

LA NOTE AMERICAINNE

Le 28 août 1918, Wall Street avait de l'entrain aujourd'hui et toutes les valeurs à la cote furent fermes...

LA NOTE AMERICAINNE

Le 28 août 1918, Wall Street avait de l'entrain aujourd'hui et toutes les valeurs à la cote furent fermes...

LA NOTE AMERICAINNE

Le 28 août 1918, Wall Street avait de l'entrain aujourd'hui et toutes les valeurs à la cote furent fermes...

LA NOTE AMERICAINNE

Le 28 août 1918, Wall Street avait de l'entrain aujourd'hui et toutes les valeurs à la cote furent fermes...

LA NOTE AMERICAINNE

Le 28 août 1918, Wall Street avait de l'entrain aujourd'hui et toutes les valeurs à la cote furent fermes...

LA NOTE AMERICAINNE

Le 28 août 1918, Wall Street avait de l'entrain aujourd'hui et toutes les valeurs à la cote furent fermes...

LA NOTE AMERICAINNE

Le 28 août 1918, Wall Street avait de l'entrain aujourd'hui et toutes les valeurs à la cote furent fermes...

LES JOURNALISTES CANADIENS ARRIVENT SUR LE SOL AMERICAIN

La délégation de la presse canadienne est débarquée hier, à un port de l'Atlantique. Nous sommes heureux d'annoncer que notre directeur, M. Fernand Rinfret, est arrivé sain et sauf, à un port de l'Atlantique, avec ses compagnons de voyage de la presse canadienne, de retour de leur voyage en Angleterre et en France.

UNE SERIE D'ARTICLES DE M. RINFRET L'EX-AGENT COUTURE ET L'AFFAIRE DE LA PHARMACIE LEDUC

Nous publierons demain, vendredi, le premier d'une série d'articles de M. Fernand Rinfret, directeur du "Canada". Ces articles ont été préparés pour faire part à nos lecteurs des impressions qu'il rapporte du voyage aussi intéressant qu'instructif qu'il vient de faire en Angleterre et en France.

BASSIN SANS EAU AU CARRE PAPINEAU

M. qui de Droit peut-il expliquer la raison pour laquelle il tient le bassin du carré Papineau à sec. La partie de Montréal ne possède que ce seul bassin qui, avec son jet d'eau central est un effet si pittoresque, et on trouve moyen de le tenir sec comme une coquille d'huitre.

LES DIFFERENDS MARITIMES

La Commission Royale siègera à Sorel, aujourd'hui, à propos des différends qui se sont élevés entre les directeurs et les ouvriers des chantiers maritimes. La commission qui se compose de M. le juge MacLennan, président; de Thomas Robb, de la Fédération des Armateurs, et de John Walsh, de la Fédération des Métiers et du Travail, avait siégé à Montréal durant ces derniers quelques jours.

LA BOULANGERIE J. A. BROUSSEAU

Les nombreux clients de la boulangerie Brousseau apprendront, non sans un vif plaisir, que le populaire boulangier de la partie nord de la ville est en mesure de fournir à ses clients le pain comme à l'ordinaire. M. J. A. Brousseau est très éprouvé de la perte qu'il a subie lundi soir; son commerce, cependant, n'en sera pas beaucoup affecté et il prie ses clients de lui continuer leur bienveillant patronage.

LE IIIe CENTENAIRE DE LOUIS HEBERT

Les fêtes du dévoilement du monument Louis Hébert s'annoncent sous d'heureux auspices et tout promet qu'elles remporteront un succès complet. La vieille capitale verra encore cette année une célébration dont elle gardera un souvenir durable. Le monument Hébert est maintenant complété. Il a en réalité une belle apparence et l'est assurément l'un des plus beaux de notre ville.

OUVRIER ELECTROCUTE A LA LONGUE POINTE

David Lalonde, ouvrier travaillant à la Canada Cement de la Longue-Pointe a été victime d'un accident mortel; Lalonde accidentellement a touché un fil conducteur d'électricité à haut voltage et a été tué instantanément.

UN BEBE TOMBE D'UN BALCON

Un enfant de 3 ans, Joseph Leclair, est tombé du balcon du 3ème étage de la demeure de ses parents, No 2719 rue St-Laurent, le 28 août dernier.

AVIS Malgré l'incendie désastreux qui a ravagé notre boulangerie nous sommes en position de continuer à servir nos clients comme auparavant. J. A. BROUSSEAU, LIMITEE BOULANGERS 49 RUE BOYER.

CONVENTION DES MUNICIPALITES DE MONTREAL ET DES ENVIRONS

Les représentants de ces municipalités réunis en grand nombre à l'hôtel Freeman's hier, font leurs suggestions au sous-ministre des Affaires Municipales, M. Oscar Morin. Une grande convention des maires et des représentants des municipalités de la province s'est ouverte hier à l'hôtel Freeman's dans le but de discuter la nouvelle loi des municipalités.

M. Oscar Morin, sous-ministre des affaires municipales, représentait le gouvernement provincial et exposa aux délégués la teneur et l'esprit de la nouvelle loi. Son honneur le maire Martin était présent ainsi que plusieurs représentants en vue des villes de la province, entre autres M. T. D. Bouchard, maire de Ste-Hyacinthe et député du même comté.

M. T. D. Bouchard fut appelé à présider. Le maire Martin se leva alors pour demander à M. Oscar Morin sur quelles instances le gouvernement provincial s'était décidé à établir un ministère des affaires municipales.

M. E. T. Sampson, d'Outremont, exprima l'opinion que la période de deux mois n'était pas suffisante. Les différents départements doivent soumettre leur rapport avant que le secrétaire ne fasse municipales se M. Morin répondit qu'il trouvait que ce délai était bien suffisant dans la plupart des cas surtout si les livres sont tenus au jour le jour.

M. H. G. Ross appuya M. Morin en déclarant que les municipalités avaient amplement le temps de préparer un état financier dans l'espace de deux mois, qu'avec un mois de plus l'on n'arriverait pas à de meilleurs résultats.

M. Morin assura d'ailleurs les représentants de l'indulgence du gouvernement. Toutes les circonstances seront pesées avec soin. Il eut un sourire à l'adresse d'un interlocuteur qui lui objectait que l'auditeur pouvait prendre plus de deux mois pour l'audit des livres d'une municipalité ordinaire, il y a nécessité de le changer.

A propos du paiement des inspecteurs chargés de faire l'inspection des livres, sur le refus ou la négligence d'une municipalité de le faire, M. Bouchard promit que les municipalités seraient consultées avant la mise en vigueur d'un tarif quelconque.

Le principe qui a guidé le gouvernement dans la fixation de la limite des différents genres d'emprunts est celui-ci: Une génération doit payer pour ce dont elle profite. Les limites sont de quarante, trente, vingt et dix ans.

Hier après-midi, devant le juge Cusson a commencé l'enquête préliminaire dans la cause de George Couture, ex-agent de police, accusé de vol avec effraction à la pharmacie Leduc, angle des rues Duluth et St-Laurent. Le premier témoin entendu, a été le commis pharmacien M. Arthur Gagnon.

Le témoin qui était de service à la pharmacie le soir que le vol a été commis, déclare qu'au cours de la soirée, les agents Couture, Clément et Cabana sont restés dans le laboratoire depuis 11 h. 20 environ jusqu'à 1 h. moins le quart. Couture avait l'habitude d'aller voir le témoin Gagnon et ils faisaient ensemble de longues conversations.

Le témoin déclare que Couture se tenait dans le laboratoire dans un endroit d'où il pouvait voir tous les agissements du commis. Le soir de la soirée, le gérant de la pharmacie, M. Deguire, téléphona pour connaître l'encaisse du jour; le commis lui a répondu après avoir regardé la caisse-enregistreuse, que la somme de \$89.53 avait été perçue.

On a dit aussi que le commis avait un paquet qu'il mit dans sa poche et que plus tard au moment de la fermeture il plaça dans une coquette, qui se trouvait à l'arrière de la pharmacie, la somme de \$89.53. Le témoin déclare qu'il n'a rien vu de cela.

NOUVEAUX REGLEMENTS POUR LA CIRCULATION ET LE TRAFIC

On en arrive à d'importantes conclusions, hier après-midi, à la réunion des représentants des compagnies chez le directeur Tremblay. — Le système "one way road". — Ou les autos devront être remises.

La réunion qui a eu lieu, hier après-midi, dans l'annexe de l'hôtel de ville, au 100, rue Saint-Laurent, où la nuit, les tramways sont peu nombreux, ou comme la rue Clarke.

Le chef Tremblay a déclaré, au cours de la discussion, qu'assétié que les rues du "one way road" auront été choisies, on commencera à y faire les travaux de pavages nécessaires. Par conséquent, on commencera sans délai à refaire la chaussée sur les rues ci-haut mentionnées.

On n'a pas encore déterminé ce qui devra être considéré comme une voiture lourde. La distinction sous ce rapport sera basée sur les poids. Toutes les voitures ou automobiles de plaisance, bien entendu, seront considérées comme des voitures légères, ainsi que les petites voitures servant au transport des marchandises.

Bien que les rues mentionnées soient réservées aux voitures lourdes ou légères, il ne s'ensuit pas nécessairement que qu'aucune voiture lourde ne pourra aller dans une rue réservée aux voitures légères, ou vice versa. Il sera permis aux voitures lourdes d'aller quelque peu sur une rue réservée aux voitures légères, pour y livrer des marchandises, la glace, etc. Quant à la livraison de la glace, on essaiera de prendre les moyens de la faire par les ruelles, là où cela sera possible.

Discutant l'état de la rue des Commissaires, l'assemblée a suggéré que la ville et les compagnies d'adresser au gouvernement fédéral pour faire payer cette rue. Une partie de cette rue, ou le sait, appartient au gouvernement fédéral, si l'on aime mieux, à la Commission du Havre, qui dépend d'Ottawa.

payer une certaine somme pour metre leur machine à ces divers endroits. Cette somme sera probablement de dix sous par demi-journée. L'agent de police préposé à la surveillance des automobiles donnera un billet à chaque propriétaire, ce qui aura, entre autres effets, d'empêcher nombre de vols d'automobiles.

Des indications spéciales seront données à l'intersection de diverses rues pour éviter les automobilistes ou les conducteurs de voitures qu'il est défendu de laisser les automobiles ou les voitures dans telle ou telle rue. Les automobilistes qui auront des affaires rue Sainte-Catherine ne pourront arrêter leur machine que dans la rue transversale la plus rapprochée de l'endroit où ils veulent aller, et cela durant une période ne dépassant pas une demi-heure.

Le chef Tremblay a annoncé qu'il était actuellement à prendre des mesures pour empêcher les taxis et les fiacres de traverser la circulation en stationnant dans les rues. Cette mesure entrainera nécessairement la disparition des postes de cochers, comme ils existent à l'heure actuelle. Les fiacres et les taxis devront attendre la clientèle dans des remises spéciales.

Tous les véhicules, — que ce soient des voitures ou des automobiles — devant le soir, porter une lumière en arrière et une lumière du côté gauche. Cette question a fait l'objet d'une vive discussion, les représentants des compagnies s'opposant avec énergie à ce que les véhicules portent une lumière en arrière et une lumière de chaque côté, mais, à la fin, on a décidé d'exiger une lumière en arrière et une lumière, seulement, du côté gauche.

Le président de la Montreal Automobile Association a suggéré que toute personne conduisant une voiture ou une automobile reçoive, en même temps que son permis, un insigne numéroté qu'il devrait toujours porter. Le chef Tremblay, en réponse à cette suggestion, a dit qu'il avait plutôt pensé à faire préparer des cartes pour toute personne ayant un permis de conduire une automobile. Cette carte sera divisée en cinq parties, et chaque partie de ces cartes sera poinçonnée par un agent de police à chaque fois que l'on aura obtenu un permis.

M. Tremblay a également annoncé que dans les rues où passent les tramways, on tracera une ligne blanche entre les quatre angles. Les tramways devront arrêter en deça de cette ligne blanche, pour permettre aux piétons de traverser la rue, selon le signal de l'agent de traverse. Les piétons ne devront pas de leur côté, traverser la rue en-deça de la ligne blanche. Les tramways et les piétons devront traverser la rue sur le signal de l'agent de traverse seulement. Il va sans dire que les piétons et les tramways ne traverseront simultanément la rue que dans la même direction.

M. Belcourt a ensuite demandé que les agents de traverse qui se trouvent actuellement à l'intersection de diverses rues, rue Sherbrooke, soient plutôt chargés de surveiller la propriété et de pincer les voleurs qui infestent notre ville. M. Belcourt trouve que le nombre d'automobiles qui se font voler prouve que la surveillance n'est pas assez grande.

M. Belcourt a ensuite demandé que les agents de traverse qui se trouvent actuellement à l'intersection de diverses rues, rue Sherbrooke, soient plutôt chargés de surveiller la propriété et de pincer les voleurs qui infestent notre ville. M. Belcourt trouve que le nombre d'automobiles qui se font voler prouve que la surveillance n'est pas assez grande.

On a discuté l'état de la rue des Commissaires, l'assemblée a suggéré que la ville et les compagnies d'adresser au gouvernement fédéral pour faire payer cette rue. Une partie de cette rue, ou le sait, appartient au gouvernement fédéral, si l'on aime mieux, à la Commission du Havre, qui dépend d'Ottawa.

PLACEZ VOS ASSURANCES FEU DANS LA COMPAGNIE UNION ASSURANCE SOCIETY (LIMITED, LONDRES, ANGL.) HONRAGE J. LABRECQUE AGENT GENERAL, DEPT. FRANCAIS, 260, RUE ST-JACQUES, TEL. MAIN 968.

COMMISSION DE PLACEMENT DES SOLDATS PROVINCE DE QUEBEC CHAMBRE DE COMMERCE D'ANDELAUD, 274 RUE STE-CATHERINE EST. TEL. EST 2364. LES PATRONS